SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI
Traitement du 20 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9346
LES PETITS DES FLANDRES SARLU
1 B rue de Saint-Venant
59190 MORBECQUE

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
20 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
Maître Simon MIQUEL
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI